

Quand les banquiers font du cheval : une rencontre hippique interbancaire franco-suisse à Paris

Autor(en): **Vaucher, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUAND LES BANQUIERS FONT DU CHEVAL

Une rencontre hippique interbancaire franco-suisse à Paris

Par ce bel après-midi dominical ensoleillé, du 21 février, des drapeaux suisses et français flottaient à l'entrée du Centre hippique du Bois de Boulogne, où avait lieu, sous la présidence de M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse, la première rencontre interbancaire franco-helvétique, organisée par la Section d'équitation de l'Association sportive de la Banque de France.

Il ne s'agit pas, cette fois, remarquait un spectateur, de la cavalerie de Saint-Georges !

L'équipe suisse, en tenue rouge, pantalon blanc et toque noire, avait fort belle allure et était composée du Major L. Musy, chef d'équipe (Union de Banques Suisses, Fribourg), et de MM. Bar (Banque Julien Bar et C^{ie}, Zurich), J.-P. Marendaz (Crédit Suisse, Lausanne), J.-P. Micheli (Banque Darier et C^{ie}, Genève), Ed. Pictet (Banque Pictet et C^{ie}, Genève), G. Sarasin (Banque Sarasin et C^{ie}, Bâle), H. Syz (Banque G. Maerki Baumann et C^{ie}, Zurich).

L'équipe française, en tenue noire et pantalon gris, avec comme chef d'équipe J. Souilhé, comprenait trois cavaliers : Mlles A. Briot, F. Semof et M. Soyez, et trois cavaliers : MM. P. Escudié, P. Maingot et F. Martin-Lavigne, tous de l'Association sportive de la Banque de France.

Le jury, présidé par M. R. Spalart, Président d'honneur de la Ligue régionale de l'Ile-de-France de la Fédération française des sports équestres, était formé du Colonel Musy, Attaché militaire près l'Ambassade de Suisse (qui fut un des principaux organisateurs de la manifestation), et du Vétérinaire Colonel Courrèges, Commandant le Centre d'instruction du Service vétérinaire de l'Armée française.

Ce fut du très beau sport. Dans la première épreuve (dressage), dotée par la Banque de France d'un magnifique « Prix René Payot », en souvenir des inoubliables émissions de notre directeur à la Radio suisse, aux heures les plus tragiques de la dernière guerre, nos cavaliers se distinguèrent et se classèrent premiers avec 10 points, tandis que l'équipe adverse en recueillait 32. Dans la seconde épreuve (obstacles), les Suisses totalisèrent 22 points contre 15 aux Français, qui enlevèrent ainsi le « Prix Guillaume Tell ».

La Suisse gagna enfin l'ensemble de la compétition par 32 points contre 47 à la France.

La coupe du « Cavalier complet » revint brillamment à Mlle A. Briot, M. J.-P. Micheli étant second, MM. Pictet, Sarasin et P. Mangot troisièmes *ex aequo*, M. Marendaz, sixième, et MM. Bar et Syz, septièmes *ex aequo*.

Dans chaque épreuve, six chevaux d'instruction, de

beaux pur-sang, appartenant à la Société d'équitation de Paris, étaient affectés, après tirage au sort, aux cavaliers des deux équipes, chaque cheval étant monté concurremment par un Suisse et un Français.

Pour nos cavaliers, la difficulté était d'avoir des chevaux qu'ils ne connaissaient pas du tout et de devoir évoluer dans un manège aux dimensions très réduites, si bien que, lors du dressage, ils purent s'habituer à leurs montures et obtenir d'elles ce qu'ils désiraient, tandis que pour les obstacles à franchir à vive allure ils crurent bon de tenir leurs bêtes très serrées, tandis que les cavalières parisiennes, laissant leurs pur-sang beaucoup plus libres, obtinrent de meilleurs résultats.

« Les chevaux que l'on nous a donnés, me dit un cavalier genevois, sont faciles à monter, ils ont beaucoup de sang et nous avons réussi avec eux des virages que nous n'aurions pu effectuer avec nos chevaux suisses qui sont plus lourds, mais par contre les nôtres sont mieux dressés et l'on peut obtenir d'eux une plus grande soumission. »

De nombreux prix furent remis à nos cavaliers, tandis que l'« Hymne suisse » retentissait, puis la « Marseillaise » éclata, quand Mlle Briod reçut sa coupe.

« Je remercie l'équipe suisse, déclara M. Danglade, Président d'honneur de l'Union sportive de la Banque de France, d'avoir bien voulu nous donner la joie d'un très brillant dressage. »

Ensuite, eut lieu, à l'Ambassade de Suisse, une belle réception, durant laquelle M. Pierre Micheli remercia, en termes très heureux, l'Association sportive de la Banque de France de son initiative, qui aura des lendemains, et dit la reconnaissance de ses compatriotes pour l'accueil si chaleureux qui leur a été réservé à Paris. Au nom des banques suisses, il remit en souvenir au chef d'équipe français, une somptueuse channe et un gobelet à tous les concurrents.

M. Danglade lui répondit en rappelant des souvenirs de la première guerre durant laquelle certains détachements trouvèrent refuge en Suisse et conservèrent de notre pays un inoubliable souvenir.

On se serait cru alors, dans ce qui fut le magnifique Hôtel Chanac, datant de la première moitié du XVIII^e siècle, devant la fameuse tapisserie des Gobelins du grand salon, représentant les envoyés des cantons suisses venant signer le pacte d'amitié perpétuelle avec Louis XIV, transporté au Grand Siècle, en voyant y évoluer les habits rouges de nos cavaliers.

Robert VAUCHER.